

PRINCIPAUX FRAIS DU PRODUIT ÉPARGNE VIE

CONSTATÉS AU DERNIER EXERCICE CLOS.

Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.



Montant minimal de versement initial	
1/ Gestion libre	150 €
2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	50 €
3/ Mode(s) de gestion sous mandat	1 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	na*
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,60%
Support unités de compte	0,60%
Support Eurocroissance	na*
Gestion sous mandat	0,25% supplémentaire
Frais de gestion des unités de compte	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	1,43%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,90%
Fonds obligations (moyenne)	0,86%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,56%
Fonds monétaires (moyenne)	0,15%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,10%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,58%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,03%
2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	na*
Epargne Vie Constante fonds euros	0,06%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,00%
Epargne Vie Constante 20	0,32%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,18%
3/ Mode(s) de gestion sous mandat	
Mandat Epargne Vie 30	0,44%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,26%
Mandat Epargne Vie 50	0,73%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,44%
Mandat Epargne Vie 70	1,01%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,62%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	na*
Frais proportionnels	na*
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	2% maximum
Frais de changement de mode de gestion - Proportionnels ou forfaitaires	Gratuit en ligne (15€ par courrier et au-delà du 1 ^{er} changement par année civile)
Frais d'arbitrage - Proportionnels ou forfaitaires	Gratuit en ligne (0,50% par courrier et au-delà du 1 ^{er} arbitrage par année civile)
Frais de transfert sortant vers un autre produit	na*
Frais sur les versements de rente	3%
Frais de rachat	0%

*na : non applicable

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** = part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.